

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député pourrait inscrire sa question au *Feuilleton*.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député fait des instances au lieu de poser une question.

### LE RÉGIME D'ASSISTANCE PUBLIQUE DU CANADA

#### L'APPLICATION PAR LES PROVINCES

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. R. W. Prittie (Burnaby-Richmond):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Pendant l'absence du ministre la semaine dernière, j'ai inscrit une question au hansard par laquelle je demandais si certaines provinces dont, en particulier, la Colombie-Britannique, ont signé une entente de mise en œuvre du régime d'assistance publique du Canada?

**L'hon. A. J. MacEachen (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, la réponse est non.

### LE NORD CANADIEN

#### LA DÉSIGNATION DE YELLOWKNIFE COMME CAPITALE: L'AIDE À LA COLLECTIVITÉ DE FORT-SMITH

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. R. J. Orange (Territoires du Nord-Ouest):** Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Du fait que Yellowknife vient d'être nommé capitale des Territoires du Nord-Ouest, le ministre prévoit-il pouvoir annoncer quel genre d'aide le gouvernement fédéral offrira à la collectivité de Fort-Smith afin d'éviter à celle-ci des répercussions économiques désastreuses par suite du départ en nombre des familles pour Yellowknife?

**L'hon. Arthur Laing (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur l'Orateur, je ne vois d'un œil pessimiste aucune région des Territoires du Nord-Ouest et j'en souhaite autant au député. Compte tenu de tout ce qu'il s'y passe, des ressources prouvées que nous y avons, l'avenir est des plus prometteurs.

Nous avons déjà dit songer à installer à Fort-Smith certaines institutions, qui auraient peut-être pu aller ailleurs, pour la période d'adaptation. D'autre part, je prévois faire une déclaration à ce sujet d'ici une quinzaine.

**M. Orange:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre pressentirait-il son collègue, le ministre de l'Industrie, pour voir si la loi pour stimuler le développement de certaines régions ne pourraient être appliquée à Fort-Smith?

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

#### LA RENÉGOCIATION DE LA CONVENTION RELATIVE AUX OISEAUX MIGRATEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Robert Simpson (Churchill):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre. A-t-il eu l'occasion d'étudier la question que je lui ai posée le 18 janvier? J'ai voulu savoir si l'on songeait à l'opportunité de demander aux États-Unis de renégocier la Convention concernant les oiseaux migrateurs.

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, on est présentement à étudier l'opportunité qu'il y aurait de présenter le gouvernement des États-Unis en vue de reconsidérer et de renégocier la convention.

### MODIFICATION DE LA LOI SUR LA DÉFENSE NATIONALE

#### LE FUSIONNEMENT DE LA MARINE, DE L'ARMÉE ET DE L'AVIATION

La Chambre reprend l'examen, interrompu le mercredi 7 décembre 1966, de la motion de l'honorable M. Hellyer tendant à la 2<sup>e</sup> lecture du bill n° C-243, modifiant la loi sur la défense nationale et par voie de conséquence certaines autres lois.

**L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, ce débat a été interrompu à la fin de la séance à six heures, le mercredi 7 décembre, il y a sept semaines et il peut sembler presque futile de revenir sur cette question. Toutefois, la Chambre me permettra, j'espère, de récapituler brièvement les observations que je faisais après avoir entendu le ministre prononcer un discours minutieusement préparé d'environ une heure et cinquante minutes, discours qui, je crois comprendre, a été distribué aux frais des contribuables—c'est ce qu'on m'a dit ou que j'ai lu—à 40,000 militaires. Je me demande si le ministre aurait l'obligeance de distribuer un nombre correspondant d'exemplaires des critiques de son discours, afin que les militaires puissent arriver à une conclusion objective au lieu d'être forcés de se fier à un flot de propagande émanant du bureau du ministre.

Voici mon raisonnement, en résumé: d'abord, puisque le gouvernement et le ministre proposent un changement, et puisque, nous l'espérons, il faut changer pour le mieux et